

**Communauté de Communes**  
**" La Porte Normande "**  
**Siège : 8, rue des épinoches 27220 St André de l'Eure**  
**Tél. 02.32.32.95.00 - Télécopie : 02.32.32.95.01**

Compte rendu de l'assemblée générale  
Séance ordinaire du 30 avril 2008

L'an deux mil huit et le trente avril à 18h30,

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, le 24 avril 2008, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente à Coudres, sous la présidence de Monsieur Gérard DELAUNEY - président, en présence de madame Andrée OGER, Conseillère Générale,

Présents : Mmes et Ms Gérard DELAUNEY, Michel LE BESCOND, Dominique DAVARD, Raymond GERLITZER, Violaine PAULINE, Sylvain BOREGGIO, Dominique HÉBERT, Daniel DOUARD, Max CONFAIS, Roger ALBENQUE, Gilbert PAUL, Jean-Pierre MOREL, Paul GRIPON, Christine LOMONNE, Robin SAULNIER, Gilles VILLEZ, Michel COCHON, Jean-Pierre MORVAN, Raymond CISSEY, Marceau WILMART, Patricia BAZIN, Daniel LAVIGNE, Ketty REVEL, Josette LEROUX, Claude BATAIS, Christophe ENÉE, Didier DESSAINT Bernard PITETTE, Gérard FAUCHET, Sylvie MALLET, Pierre BAZENET, Jean-Pierre GATINE, Étienne COLLEU, Éric LAINÉ, Claude UGGERI, Jean-Pierre PICHOS, Renée BONNARD, Gérard DOLLEY, Jean LEBLOND, Didier SCHALLER, Claude ROYOUX, René DAMAZ, Jean DUBOIS, Michel BOURGY, Séverine GUESNET, Didier LEMERCIER, Serge MASSON, Catherine WAZYLYSZYN, Michel HERMÉ, Bruno VANCAEZELE, Laurence MAILLARD.

Absents représentés par leur suppléant : M. Jean-Pierre DANGOUMAU par M. Paul GRIPON,

Absentes excusées : Mmes Rosine COULONG, Marie-Rose SCOTTO DI POMPEO, Catherine BERNARD,

Absente : Mme Isabelle INFROY,

51 présents, 51 votants

Secrétaire de séance Monsieur Étienne COLLEU.

### ORDRE DU JOUR :

- 1 - SPAC : Attribution du marché pour la reconstruction de la STEP à Saint André de l'Eure,
  - 2 - Économie : Attribution du marché pour la construction des ateliers relais à Prey,
  - 3 - Représentation au syndicat de la voie verte (SIVVEA)
  - 4 - Représentation au SETOM (suppléants)
  - 5 - Questions diverses.
-

## I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 1 - SPAC : STEP de Saint André, attribution de marché

Monsieur Gerlitzer donne un compte rendu du travail fait par les commissions d'appel d'offres et d'assainissement,

La procédure a été lancée sous la forme d'une procédure négociée.

Les prestations comprennent pour la solution de base :

- l'ensemble des études d'exécution et des travaux pour la construction de la nouvelle station d'épuration et des aires d'infiltration ;
- la démolition de la station d'épuration existante, le démontage et l'évacuation des équipements obsolètes abandonnés ;
- le suivi et la coordination des travaux.

La solution de base comporte une tranche conditionnelle, concernant la réalisation d'aires d'infiltration complémentaires.

Est également prévue une option obligatoire : déshydratation des boues sur filtre presse, et stockage des boues sur site en lieu et place du séchage solaire.

Les critères de jugement des offres précisés dans le règlement de la consultation sont :

CRITÈRES	PONDÉRATION
Valeur technique	50 % - Filières boues et odeurs : 25 points - Filières eau : 15 points - Aire d'infiltration : 10 points
Prix des prestations	35 %
Coût d'exploitation au vu du bilan annuel d'exploitation présenté dans l'offre	15 %

Les entreprises suivantes ont été admises à présenter une offre :

- WANGNER ASSAINISSEMENT de Magny les Hameaux (78114)
- France ASSAINISSEMENT de Tanneries (67831)
- TERNOIS de Chartres
- SOGEA NO TP
- MSE de Colombes (92711)
- SADE
- STEREAU

Sur les 7 entreprises admises à concourir, 3 d'entre elles ont remis une offre.

Suite à l'analyse des offres, les entreprises ont obtenu les notes suivantes :

Critères de notation		FRANCE ASSAINISSEMENT	TERNOIS	MSE
Valeur technique	50 pts	35,52	35,83	37,40
Prix	35 pts	33,00	35,00	35,00
Coût d'exploitation	15 pts	13,00	15,00	15,00
<b>Total</b>	<b>100 pts</b>	<b>81,52</b>	<b>85,83</b>	<b>87,40</b>

La commission d'appel d'offres, sur proposition du maître d'œuvre, a retenu l'entreprise MSE de Colombes pour son offre variante avec désodorisation physico-chimique (1 tour acide). Elle présente l'offre économique la plus avantageuse au regard des critères de consultations de ce marché pour un montant total de 3 627 000€ HT correspondant à la tranche ferme et à la tranche conditionnelle.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau :  
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (51) pour

- ↪ D'attribuer le marché de travaux de la STEP de Saint André de l'Eure à MSE pour un montant de 3 627 000€ HT
- ↪ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## 2 - Atelier relais zone des Coquelins

Dans le cadre de la construction d'ateliers relais sur la zone d'activités des Coquelins à Prey, après un appel d'offres ouvert complété par un négocié, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont retenu les entreprises suivantes :

N° lot	Désignation des ouvrages	Estimation	Mieux disants*	Entreprises	Mieux disant/estimation
1	VRD - ESPACES VERTS	90 373,80	96 054,59	EUROVIA	106,29%
2	GROS ŒUVRE	84 514,00	73 341,45	EGASSE	86,78%
3	CHARPENTE METALLIQUE ET METALLERIE	29 590,00	32 187,55	DEWILDE	108,78%
4	COUVERTURE, ETANCÉITE; BARDAGE	44 406,00	49 019,52	DEWILDE	110,39%
	Remise sur lots 3 + 4		-1 207,07	DEWILDE	
5	MENUISERIES EXTERIEURES METAL	21 320,00	14 520,00	MVA VERALU	68,11%
6	MENUISERIES INTERIEURES CLOISONS DOUBLAGES PLAFONDS	15 891,00	16 124,00	LMS	101,47%
7	ELECTRICITE VMC	20 800,00	16 380,00	NORM, ELECT,	78,75%
8	PLOMBERIE CHAUFFAGE	16 240,00	15 868,00	LACOMME	97,71%
9	PEINTURE	7 394,00	6 716,20	MORIN	90,83%

\* Du point de vue de l'architecte

Total HT	330 528,80	319 004,24
TVA 19,6 %	64 783,64	62 524,83
TTC	395 312,44	381 529,07

96,51%
--------

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau :

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (51) pour

- ↳ D'attribuer le marché de travaux du bâtiment à vocation locative sur la zone des Coquelins à Prey aux entreprises ci-dessus désignées, pour un montant de 381 529,07€ HT
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### 3 - Représentation au syndicat de la voie verte (SIVVEA)

Pour le Syndicat Intercommunale de la Voie verte de l'Eure à l'Avre (SIVVEA), il faut élire 2 délégués par commune faisant parti du syndicat, soit élus délégués à la Communauté, soit un conseiller municipal de la commune.

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (51) pour

↳ De nommer :

Croth	Rosine COULONG
	Frédéric VAUTIER
Garences sur Eure	Gérard LUCAS
	Patrick CHAVOIX
Marcilly sur Eure	René DAMAZ
	Guy BOURDONNAIT

↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### 4 - Représentation au SETOM (suppléants)

Pour le Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères, il fallait élire 3 délégués titulaires et 3 suppléants (nouveaux statuts).

Ont été élus messieurs Pierre BAZENET, Raymond GERLITZER et Max CONFAIS délégués titulaires, il reste à élire 3 suppléants

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (51) pour

↳ De nommer :

- M. Jean-Pierre MOREL de Bois le Roy, délégué suppléant
- Mme Mélanie NÉHOU de Grossœuvre déléguée suppléante
- M. Roger HINAULT de Le l'Habit, délégué suppléant

↪ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## **II - COMMISSIONS**

### **↪ Tourisme - Animation**

Monsieur Le Bescond fait un rapide résumé des actions faites jusqu'à présent, un document à été distribué à chacun des délégués concernant le tourisme et le PIJ ainsi que l'animation avec la coordination auprès des bibliothèques, la base VTT, les animations et partenariat ponctuel auprès des associations pour tout ce qui représente un intérêt communautaire et le concept musique à l'école.

Le 20 mai à Prey et le 30 mai à La couture, 450 enfants vont se produire pour une rencontre inter école sur le chant. Ce sera public.

### **↪ Développement économique**

Monsieur Davard fait un rapide résumé des actions engagées lors de la dernière mandature :

En 2002 : La construction des bâtiments locatifs à Saint André a commencé. Cette même année, il a eu une recherche de terrains pour créer une zone d'activités économique, du coté de Garennes sur Eure, La Couture Boussey et Prey.

Enfin, la communauté a repris le projet de redynamisation du centre bourg de Prey par hasard car commune ne pouvait pas avoir de DDR, avec la création d'un commerce 200m<sup>2</sup> avec un logement pour les commerçants et un cabinet d'infirmière. C'est une opération conjointe avec Eure Habitat qui a construit 5 logements.

En 2004 nous avons trouvé des terrains à Prey pour une zone d'activités économique qui est terminée et maintenant, nous allons avoir le souci de remplir cette zone.

Aujourd'hui, une autre zone est dans nos cartons à St André. Les terrains achetés par EPF ont une superficie de 4ha et sur Grossœuvre une étude a été menée sur une parcelle de 6 ha, proche de l'autoroute et contiguë de la zone communale.

Sur la zone des Coquelins à Prey, le bâtiment locatif sortira de terre au second semestre.

### **↪ SPAC**

Monsieur Gerlitzer explique que le service est composé de madame Petit, monsieur Guillo, tous deux ingénieurs et complété par madame Derrien qui aura en charge la comptabilité et le suivi budgétaire.

**Les chantiers en cours :**

- La Couture Boussey :

- Il y a des problèmes de désodorisation, le dossier est au tribunal de grande instance qui est plus rapide que le Tribunal Administratif. Le constructeur refuse les solutions proposées par service
- Il y a eu un versement de ciment dans le réseau, c'est également en voie de règlement par action de justice.
- En cours, l'étude du raccordement du hameau de Boussey au réseau d'assainissement.

- Garennnes sur Eure

- La 6<sup>è</sup> tranche de raccordement apporte 60 abonnés environ
- Il y a des problèmes de fissure dans le bassin d'aération, c'est aussi au tribunal.

- Prey

- Quelques problèmes au niveau de la station de relevage à Prey qui a la particularité d'être raccordé sur Évreux. Un compresseur va être remplacé.

- Croth

- Au pré saillant, la mini station va être réhabilitée (étude de faisabilité et déplacement)

## **Futur**

- Station dans projet la vallée  
Une étude de faisabilité d'une station dans la vallée va être faite pour le secteur de L'Habit - Bois le Roy - Croth et Marcilly sur Eure.
- Une étude sur Grossœuvre va être nécessaire.

## **A venir**

- Une négociation va être menée pour un contrat de prestation de services pour l'entretien et la maintenance des stations Saint André de l'Eure et Prey et Garennnes sur Eure est en affermage pour un an encore.
- La station de Saint André ne pollue pas, mais n'est plus aux normes. Sofrastock est raccordé à la station et sont à venir le raccordement de Ferrières, puis les Authieux et Coudres.

## ➤ SPANC

- Mme Pauline donne lecture de la synthèse qui a été distribuée aux délégués.
- La première réunion de commission aura lieu le mardi 20 mai 18h30 à La Porte Normande.
- Monsieur Hermé : Comment peut on réduire les délais quand il y a un problème litigieux, que l'on porte le dossier à Pacy, et qu'il vous ait retourné alors cela fait une perte de temps ?

Un guide de procédure concernant l'urbanisme va être mis en place et adressé aux communes afin de perdre le moins de temps possible.

## ➤ Action Sociale - Enfance Jeunesse

Il sera peut être nécessaire de scinder en deux, la commission action sociale et enfance

### Enfance Jeunesse

- M. Boreggio fait le bilan du travail réalisé par la commission, surtout mobilisée par l'enfance jeunesse. Il annonce que la prudence reste de mise et qu'il reste plein de chose à faire. Les demandes seront étudiées mais il faudra être très prudent en matière d'investissement ; il faudra rechercher d'autres recettes mais cela sera très difficile. La devise sera d'avancer gentiment et prudemment
- La CAF est notre premier partenaire et financier. Une réunion, avec la CAF va avoir lieu le lundi 19 mai à la Couture Boussey à 18h30.

Le 14 juin, fête de l'enfance avec pour thème « le voyage à travers les âges interculturelles et intergénérationnelles »

### Action sociale

- Il ne peut pas y avoir d'ingérence dans les affaires communales qui sont proches des administrés.
- Il faudra voir quels projets pourront être mené pour l'action sociale.

Mme Oger rappelle que le social, c'est aussi, de la compétence du Conseil Général.

## ➤ Logement - Urbanisme - Handicap

Monsieur Hébert rappelle quelques dates concernant la commission logement Urbanisme Handicap.

- Dès 2001 une réflexion sur le SCOT est menée. En 2002, des contacts ont été pris avec les communes hors communauté ainsi qu'avec le Pays d'Avre et d'Iton.

- En 2004, les services de la Préfecture ont refusé notre projet d'élaborer un SCOT ainsi que la mise en place d'un pays au niveau cantonal.

Le projet est de remettre le SCOT à l'étude et de prendre contact avec le Pays d'Avre et d'Iton.

- Pour ce qui concerne l'urbanisme et tous les nouveaux textes, il faut prendre contact avec l'association des maires pour de la formation ou avec la DDE pour l'élaboration des permis de construire.

- En 2005, mise en place du projet et étude de pré diagnostic de l'OPAH avec Habitat et Développement. En 2008, lancement de l'OPAH, avec la sensibilisation et la communication. Au deuxième trimestre se tiendra une réunion avec les secrétaires de mairie et les maires. Un repérage des familles en situation fragile sera fait avec la CAF.

Un courrier d'information sera envoyé à tous les propriétaires de logements vacants.

- Au 3<sup>ème</sup> trimestre il y aura envoi d'un questionnaire aux maires, afin de connaître leur capacité d'accueil des handicapés dans leurs locaux communaux.

La loi handicap oblige les collectivités à être en conformité en 2015.

## ➤ Voirie - Transport

Monsieur Douard dresse l'inventaire des services voirie et transports scolaires :

- Voirie

Actuellement, dans les statuts de la communauté, nous avons la compétence Voirie qui comprend l'entretien, l'exploitation et l'aménagement des voies communales d'intérêt communautaire.

L'ensemble des communes de la CDC adhère au syndicat de voirie qui existait au moment de la création de la communauté. En conséquence l'exercice de cette compétence (sauf pour les communes de Marcilly et Serez) est en représentation substitution dans ce syndicat.

La création du syndicat date du 30 décembre 1961, il a été modifié par divers arrêtés le 7 janvier 1964, le 23 septembre 1980, le 9 janvier 1997, le 2 octobre 1998, le 12 février 2002 et le 26 juillet 2006 pour diverses raisons, mais surtout par l'entrée de nouvelles communes dans ce syndicat. Le dernier arrêté datant du 26 octobre 2007 portant modification des articles 7 - 8 - 10 - 11 des ses statuts.

Malgré cette modification, des problèmes demeurent depuis la loi obligeant le syndicat à assumer la création ou la réfection des bordures et des trottoirs. Les communes ne pouvant plus faire ces travaux puisque la compétence est transférée à la communauté.

Entretien des voies communales, communautaire et la signalisation, Fauchage des fossés, balayage des caniveaux, plusieurs hypothèses s'offre à nous.

1°) Travaux faits entièrement par le syndicat mixte avec 6 communes hors communauté ; pas de récupération de FCTVA, pas de possibilité d'avoir une subvention DGE pour les travaux, en conséquence un budget en expansion énorme qui obligerait à recourir à l'emprunt pour les travaux neufs et avoir un plan de priorité des travaux.

A signaler que les communes ne participeraient plus au paiement des travaux. Il faudra tenir compte du retard pris dans les travaux depuis deux ans.

2°) décider que les communes fassent elles mêmes les travaux dans leur agglomération. Il resterait dans ce cas que les travaux d'entretien des voiries et le broyage des bordures.

3°) Demande par les délégués représentant la communauté de communes de la dissolution du syndicat.

Demande par le comité syndical du syndicat de voirie à la majorité de prendre également une délibération dans ce sens.

Pour les communes non adhérentes à la CCPN, il pourrait être envisagé s'ils n'ont pas trouvé d'autre solution d'y avoir une convention pour assurer les travaux de balayage et de fauchage. Pour les travaux routiers, elles pourront passer des marchés avec les entreprises de VRD.

De plus, pour la commission voirie de la CDC pourra avoir une participation des communes, sur les travaux neufs, par fonds de concours allant jusqu'à 50 % du marché de travaux après bien sûr déduction de la subvention DGE et récupération du FCTVA.

La réunion du syndicat aura lieu le 14 mai prochain pour renouvellement de ses membres

## ● Transports

### ➤ Transports scolaires

Il y a environ 56 circuits de cars pour les circuits des primaires et maternelles ainsi que les collèges. Il y a environ 1 200 enfants transportés chaque jour.

Les marchés de transports scolaires sont passés par le Conseil Général. Les transports Kéolis Eure et Eure & loir en n'ont été attributaire.

Le budget du service est de 990 000€ en dépenses, avec 807 000€ de subvention du département, 33 000€ de participation des communes hors CDC, 16 000€ des syndicats ou autres EPCI et 35 000€ de participation des familles. Il reste à la charge de la collectivité, environ 50 000€.

### ➤ Transport à la demande

Le transport à la demande se partage en deux services, l'un fait par l'ADAPT pour les personnes à mobilité réduite, avec le bus et son chauffeur de l'ADAPT. Il dessert le mardi après midi les commerces de Saint André et une fois par mois en direction de carrefour.

Le prix demandé est de 4€ aller et retour.

L'autre service est un transport à la demande pour se rendre au marché de Saint André le vendredi matin, avec du personnel de la communauté. Actuellement ce sont 12 personnes qui en bénéficient régulièrement. Le prix demandé est de 2€ aller et retour.

➤ M DUBOIS demande si élèves de Marcilly seront pris en charge par CCPN pour ceux qui vont au collège à Dreux.

Le service va prendre contact avec la commune et le conseil général pour régler le problème qui sera soumis à la commission.

#### ➤ O.M.

➤ Monsieur Confais explique qu'il a 4 objectifs pour le service des ordures ménagères :

- 1 - Maintenir le coût,
- 2 - Maintenir les prix,
- 3 - Voir ce qu'ont donné les essais pour le compostage puis l'expansion éventuelle,
- 4 - le devenir des déchetteries.

Pour les Points verts, si le tri est moins bien fait, si les bennes contiennent autre chose que des déchets verts, on paye le triple du coût de traitement. Il est nécessaire de sensibiliser les particuliers sur ce point.

➤ SETOM : la nouvelle assemblée se réunit le 16 mai.

#### Questions diverses

➤ Il est demandé que des élus viennent sur les évènements qui se passent sur le territoire ailleurs que dans leur commune respective, afin d'impulser une meilleure connaissance du territoire communautaire.

Fin de la séance à 20h30.